

Le *Bip* est édité par Presscode pour l'association Arcat.

Directeur de la publication : Jean-Marc Borello (jmb@groupe-sos.org)
Editeur : Gilles Dumoulin (gd@presscode.fr)
Directrice de la rédaction : Eve Plenel (directeur@arcat-sante.org)
Rédactrice en chef : Louise Bartlett (louise.bartlett@groupe-sos.org)
Secrétaire de rédaction : Magali Jourdan (magali.jourdan@presscode.fr)
Direction artistique : François Bégné (francois.begnez@presscode.fr)
Maquette : Sébastien Chevalier (sebastien.chevalier@presscode.fr)

Edition et diffusion :

Presscode
Tél. : 04 96 11 05 80
Philippe Morthon, France Hennié
(editions@groupe-sos.org)
www.presscode.fr
27, rue Vacon - 13001 Marseille

Impression : Graph 2000
61203 Argentan
Entreprise certifiée PEFC et Imprim'Vert.
Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales.
Commission paritaire en cours.
Dépôt légal à parution.
Les articles et graphismes du *Bip* sont la propriété exclusive du journal.

Arcat est une association Loi de 1901.
94-102, rue de Buzenval - 75020 Paris
Tél. : 01 44 93 29 29 - Fax : 01 44 93 29 30
Directrice : Anne Guérin

Délégation générale du Groupe SOS :
102, rue Amelot - 75011 Paris
Tél. : 01 58 30 55 55 - Fax : 01 58 30 55 35
Le Groupe SOS se compose de 15 associations et de 15 entreprises.
Il rassemble aujourd'hui plus de 3000 collaborateurs et 200 établissements sanitaires et sociaux et structures d'insertion sur 13 régions en métropole, en Guyane et à Mayotte.
www.groupe-sos.org



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le handicap en campagne

Obligation d'emploi des travailleurs handicapés, compensation du handicap, travail en milieu adapté ou protégé, accès à la formation : le handicap et la lutte contre les discriminations font l'objet de propositions dans la campagne présidentielle. Zoom sur les engagements de plusieurs candidats.

Is sont là, présents. Parfois en tout petit, mais rarement oubliés. Le handicap surtout, la lutte contre les discriminations parfois, figurent dans les programmes de beaucoup de candidats à la présidentielle. Il arrive qu'ils fassent l'objet d'une commission spécifique dans les équipes de campagne. Effet de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » ? Peut-être. Conscience, en tout cas, qu'il n'est plus possible de ne rien en dire. De son côté,

le secteur associatif interpelle les candidats pour qu'ils s'engagent à améliorer les conditions de vie des personnes handicapées.

Des promesses en plusieurs langues

Au travers des programmes, mais aussi d'entretiens et d'échanges de lettres, des promesses se dessinent, dans une langue et une logique propres à chaque candidat. Philippe Poutou (Nouveau parti anticapitaliste), estime ainsi que c'est « une autre répartition des richesses » qui permettra de

dégager des moyens supplémentaires pour la solidarité. Chez Marine Le Pen (Front national), le souhait d'« un meilleur soutien aux personnes handicapées et à leurs proches » est accolé à celui de « lutter contre les fraudes aux aides ». Et d'expliquer que ce sont « les choix économiques du gouvernement (politique étrangère, accueil systématique de l'immigration, aide médicale d'Etat) [qui] le contraignent à restreindre les aides aux personnes handicapées ». Pour Nathalie Arthaud (Lutte ouvrière), l'avenir ■ ■ ■



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Le handicap en campagne

Une précarité en hausse

Avec le renforcement de l'obligation d'emploi des salariés handicapés et son extension à la fonction publique, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap ne s'est pas dégradé malgré une aggravation forte du chômage de 2008 à 2010. En revanche, avertit Laurent Thévenin, conseiller technique Pôle santé handicap à l'UNIOPSS, «*ce taux masque une augmentation du nombre des emplois précaires*». **L.D.** ■

■ ■ ■ des personnes handicapées est «*fondamentalement lié aux capacités de toute la population laborieuse d'inverser le cours des choses*», en augmentant les budgets publics, interdisant les licenciements... Chez les socialistes, François Hollande s'engage pour sa part à ce que «*toutes les lois présentées au parlement compor-*

tent un volet handicap». François Bayrou (Modem) rappelle la nécessité de garantir l'égalité des droits de tous et promet la création d'un «*ministère de l'Égalité qui s'attaquera à toutes les formes de discriminations*», là où Eva Joly (Europe Ecologie Les Verts) promeut l'application pleine et entière de la loi de 2005, ainsi que celle de

la Convention Internationale des droits des personnes handicapées, «*qui prévoit notamment le droit à la santé, à des revenus suffisants, à la compensation intégrale du handicap, à l'accessibilité et à la non-discrimination*». Quant à Nicolas Sarkozy, nous n'avons malheureusement pas obtenu à temps de réponse sur ses engagements à venir et devons nous contenter de son bilan.

Rendre effectifs les 6%

Voilà pour la vision. Quid des propositions? Sur la question de l'insertion professionnelle, la nécessité de faire appliquer la loi du 10 juillet 1987 qui impose à toutes les entreprises privées de plus de vingt salariés d'avoir au moins 6% de leurs effectifs composés de personnes handicapées est largement reprise par les candidats. Les uns ne précisent pas comment ils comptent y parvenir. C'est par exemple le cas de François Bayrou, de Nathalie Arthaud ou d'Eva Joly. D'autres, comme François Hollande ou Philippe Poutou envisagent un renforcement des sanctions financières à l'encontre des entreprises et administrations qui ne rempliraient pas leur obligation. Eva Joly, François Bayrou, Jacques Cheminade ou Jean-Luc Mélenchon entendent par ailleurs soutenir les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et leur garantir des moyens suffisants pour les aider à jouer leur rôle en matière de compensation du handicap en général, et spécifiquement en milieu professionnel.

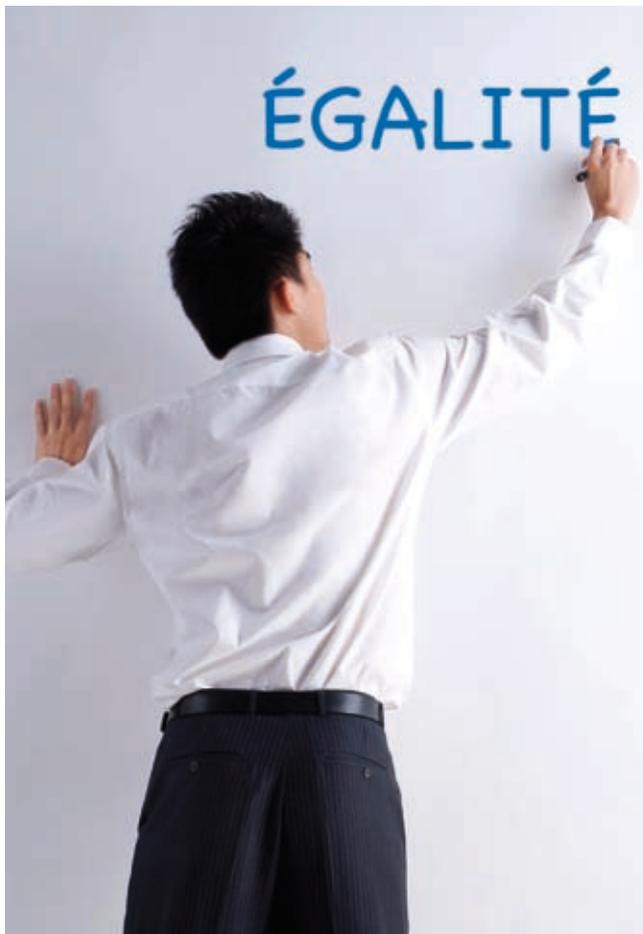
Formation

François Hollande note pour sa part que les acteurs de l'insertion professionnelle restent trop peu mobilisés en faveur de l'emploi des personnes handicapées. «*Il faut pour cela*

mobiliser les associations dont l'apport est incontestable, dans un cadre cohérent avec le réseau des Cap emploi et des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)», confie-t-il dans un courrier à l'UNAPEI. Comme d'autres candidats, il rappelle que l'insertion professionnelle des personnes handicapées ne peut être pensée séparément de la question de leur scolarisation et de leur formation. Une formation encore insuffisamment accessible aux personnes handicapées. Aussi compte-t-il «*mettre l'accent sur l'apprentissage et la formation continue*».

La nécessité de développer les possibilités de travail en milieu protégé ou adapté est évoquée par plusieurs candidats

La nécessité de développer les possibilités de travail en milieu protégé ou adapté est également évoquée par plusieurs candidats. Marine Le Pen mentionne dans son programme un «*développement progressif des établissements et service d'aide par le travail*» (ESAT), Eva Joly entend revoir le statut des travailleurs des ESAT et engager les collectivités à soutenir les ESAT et les entreprises adaptées par la commande publique afin d'augmenter le nombre des structures et leur viabilité.





TROIS QUESTIONS À JEAN-MARIE BARBIER, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

« Pour une véritable société de l'inclusion »

Vous tentez depuis plusieurs semaines d'interpeller les candidats sur leurs engagements dans le champ du handicap. Pensez-vous avoir réussi à en faire un enjeu de campagne ?

Nous faisons tout pour que le handicap soit présent dans la campagne et ça marche. Nous avons remis le 16 janvier dernier à tous les candidats notre « pacte pour une société ouverte à tous », qui contient douze engagements républicains essentiels pour créer une véritable société de l'inclusion. J'ai pu m'entretenir en tête-à-tête avec Hervé Morin, encore candidat à ce moment-là, Nicolas Dupont-Aignan, François Bayrou et François Hollande, et j'ai reçu un courrier d'Eva Joly et de l'UMP. J'espère rencontrer tous les candidats dans les semaines qui viennent. Les résultats de nos entretiens feront l'objet d'une publication sur www.reflexe-handicap.org.

Où en est-on en matière d'accès à l'emploi des personnes handicapées ?

Aujourd'hui, le taux de chômage des personnes handicapées est de 19,3 %, soit le double de celui des valides, qui est déjà trop élevé. Il faut donc le faire baisser. Cela fera faire des économies à la société. En outre, les administrations et les entreprises qui ont fait le pari de s'intéresser à l'emploi des personnes handicapées et de créer un véritable cadre de travail adapté pour elles ne le regrettent pas. Elles ont trouvé des employés compétents et dont la présence tend à faire évoluer positivement les relations sociales dans leur structure.



J. DEVA © AFP

Que proposez-vous concrètement ?

De faire mieux fonctionner ce qui existe : le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH). Mais aussi d'avoir une vraie politique concertée et coordonnées de formation et d'emploi des personnes handicapées, afin de garantir l'égalité de traitement pour tous et l'effectivité du droit.

Propos recueillis par L.D.

AAH

Et quand travailler n'est plus possible ? Interrogé sur la question de l'allocation adulte handicapé (AAH), François Bayrou exprime son souci de surveiller les conséquences des nouvelles règles d'attribution de l'AAH en vigueur (les associations craignent qu'elles en restreignent les conditions d'octroi), mais n'aborde pas la question du montant de l'allocation. Rigueur oblige. Nathalie Arthaud, Jean-Luc Mélenchon ou encore Philippe Poutou annoncent au contraire qu'ils aligneront l'AAH sur le montant du Smic brut. Eva Joly compte quant à elle augmenter tous les minima sociaux de 50 % au cours de la prochaine mandature et

garantit que le financement d'une telle mesure est possible « en s'attaquant à la fraude fiscale, en réintroduisant de

la progressivité dans l'imposition des citoyens et des entreprises et en mettant un terme au gaspillage financier



dans les grandes infrastructures prestigieuses comme l'EPR ». Beaucoup plus prudent, François Hollande préfère ne pas s'engager sur une hausse de l'allocation. « Il est clair qu'il est très difficile de vivre avec l'AAH. Mais la situation économique de la France va nécessiter de faire des arbitrages douloureux », indique en son nom Pénélope Komitès, en charge au sein de son équipe de campagne des questions d'inclusion des personnes handicapées. On ne peut donc pas apporter pour l'heure de réponse précise sur l'éventualité d'une hausse de l'AAH ». Pas plus qu'on ne peut savoir ce qu'il adviendra de toutes ces promesses... ■

Laetitia Darmon

LE POINT SUR...

Employeur et salarié, quels sont vos droits ?

A l'heure où le chômage et la sécurisation de l'emploi prennent une place prépondérante dans le débat public, la 9^e édition de l'ouvrage de Maître Guy Lautier se propose de traiter les questions du droit des salariés, et dans un souci d'équité, celui des employeurs. Maître Guy Lautier, avocat au barreau des Hauts-de-Seine, publie la 9^e édition de cet ouvrage, téléchargeable sur le site du Syndicat national des agents de direction et d'encadrement des organismes sociaux (SNADEOS-CFTC). Ce best-seller commente de manière détaillée chaque étape qu'un salarié ou qu'un

employeur est amené à entreprendre lors d'une procédure. Il a pour vocation d'aider au mieux tous ceux qui sont « sur le terrain », de manière simple et sécurisée, en évitant le double écueil d'être trop théoricien, ou au contraire trop simpliste. L'auteur explique que l'ouvrage a dû être presque intégralement réécrit depuis sa première version, afin de pouvoir s'adapter à la législation régulièrement modifiée. Des modifications et réajustements qui portent principalement sur les nouvelles périodes d'essai applicables dès le 1^{er} juillet 2009, le harcèlement moral et sexuel au travail, la nouvelle rupture conventionnelle, qui connaît

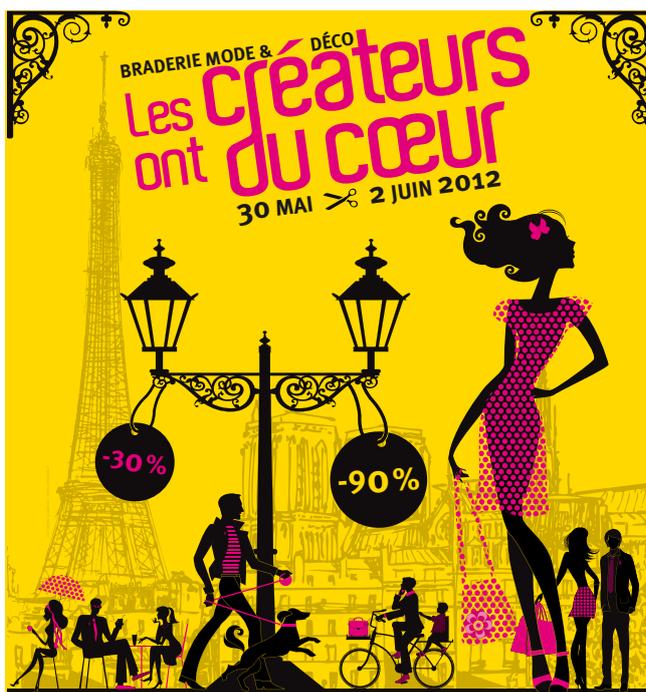
un vrai succès mais qui pose le problème des conséquences financières sur les comptes de Pôle emploi... Sont également expliquées les conséquences, les limites et les jurisprudences les plus récentes en matière de droit du travail. En complément des dispositions légales, des modèles de lettres sont proposés aux salariés comme aux DRH.

Les 33 chapitres de l'ouvrage sont partagés entre 9 parties, développant chacune une thématique et fournies de cas précis, de solutions et de recours envisageables, ou non, selon les situations. Licenciements individuels liés à l'économie, de personnes bénéficiant de pro-

tections particulières, ruptures de contrat, départs négociés et sanctions disciplinaires, le monde du travail et ses vicissitudes sont passés au crible par l'auteur. Spécialiste des petites et moyennes entreprises et des entités décentralisées des groupes, Maître Guy Lautier a été pendant quinze ans directeur des ressources humaines d'un grand groupe BTP français et formateur en droit du travail, en particulier au sein de Francis Lefebvre Formation.

► Pour télécharger l'ouvrage en ligne : <http://cftc.snadeos.free.fr/npds/article.php?sid=124&thold=0>

ARCAT À L'AFFICHE

Les Créateurs ont du cœur
27^e braderie Arcat mode & déco

Les Créateurs ont du cœur reviennent au printemps, plus mobilisés et plus généreux que jamais ! La 27^e édition de la célèbre braderie Arcat vous donne rendez-vous du 30 mai au 2 juin 2012 à l'Espace Bastille Design Center, un lieu authentique et idéal pour une belle séance de shopping solidaire ! Les grands noms de la mode et du design offrent de nouveau à Arcat des milliers d'articles qui seront revendus au public avec des réductions allant de - 30 % à - 90 %. Les bénéfices permettent à Arcat d'améliorer et de pérenniser les programmes d'accompagne-

ment au service des personnes séropositives. Une nouveauté cependant : pour la première fois, Arcat s'engage à soutenir les missions d'une association partenaire, le Kiosque infos sida, en lui reversant une partie des bénéfices. Créé en 1992, Le Kiosque est une association de prévention et de conseil sur le VIH/sida, les IST et les dépendances. Ce don d'Arcat servira à maintenir le fonctionnement du Checkpoint, un centre de dépistage rapide, confidentiel et gratuit à proximité du Marais à Paris.

Plus d'infos, horaires et adresse : www.braderie-arcat.fr